

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL  
DIRECTION GENERALE DES FORETS**



**Communiqué de presse**

*Dans le cadre du Programme des Nations Unies sur le suivi de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030, adopté par l'Algérie en 2015, et en application de nos engagements avec la convention des nations unies sur la lutte contre la désertification, notamment les résolutions adoptée lors de la 13<sup>ème</sup> Conférence des parties, tenue en Chine en septembre 2017, entre autre la décision ; 3/COP.13 relative à l'intégration de l'ODD 15 et de la cible 15.3 connexe «D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres », **un atelier organisé en partenariat avec le centre de Recherche Scientifique et Techniques sur les Régions arides (CRSTRA) de Biskra, et présidé par Monsieur le Directeur Général des Forêts est prévu les 26 et 27 février 2019 au siège du CRSTRA.***

*L'atelier regroupera des chercheurs et des gestionnaires des secteurs chargés de la gestion durable des terres qui mettront en débat la mise en œuvre de l'ODD 15 et la cible 15.3 et les modalités de calcul des indicateurs de la neutralité de dégradation des terres (**modification du couvert végétal, stock de carbone organique, productivité des terres, sensibilité à l'érosion**).*

*Objectifs de l'atelier :*

- 1. Point de situation sur la mise en œuvre des ODD par le MADRP ;*
- 2. Mise en place du Groupe de travail Thématique Scientifique et Technique (GTST 2) ;*
- 3. Approche méthodologique ;*
- 4. Feuille de route.*